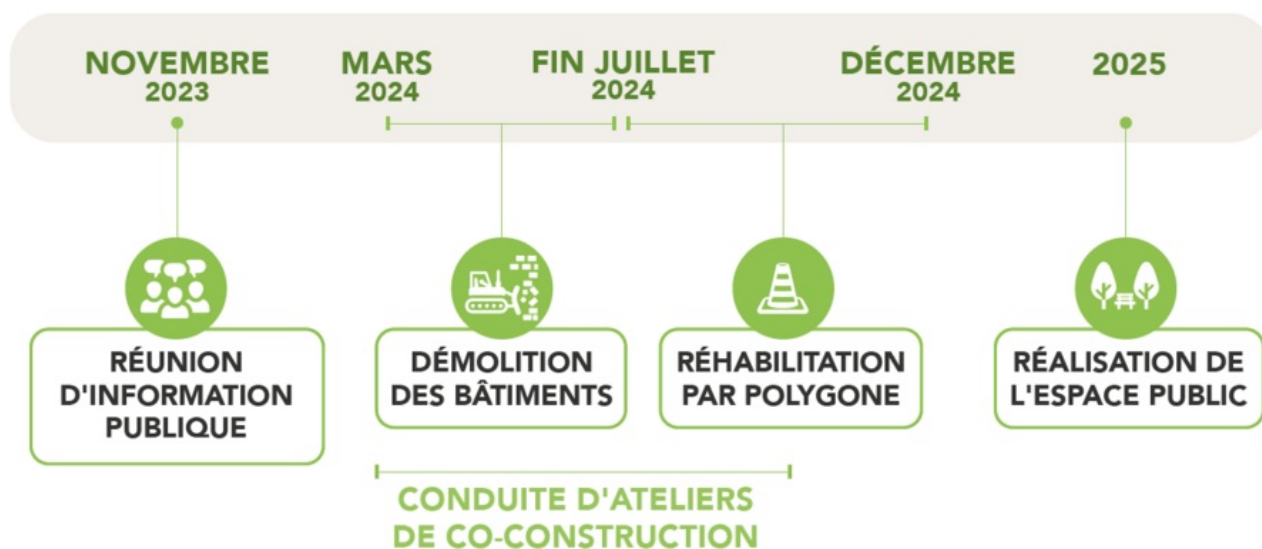


RÉHABILITATION DE L'ILÔT DES SABLONS

Cette réhabilitation, placée en 8ème position de la votation citoyenne, va créer un poumon vert en plein cœur de ville, améliorer le cadre de vie et valoriser le centre ancien avec des logements de qualité.

Contenu mis à jour le 07.10.24

Calendrier des travaux



Depuis mi septembre 2024, les travaux pour l'enfouissement des réseaux électriques aériens sont en cours. Le renouvellement des canalisations et des branchements d'eau seront également réalisés. Le gros-oeuvre devrait démarrer en décembre 2024, pour ce projet de réhabilitation de 14 logements.



vue en drone du quartier

Une opération exceptionnelle de réhabilitation du centre ancien

Débutés en mars 2024, les travaux de démolition de 11 immeubles vont permettre de libérer près de 1300 m² de surface.

Ces derniers seront partagés entre un espace public avec îlot de fraîcheur et 8 immeubles réhabilités avec la création de 14 logements (2 T1 bis – 5 T2 – 5 T3 – 2 T4, avec espace extérieur), par le promoteur Polygone



C'est un des projets que vous avez choisi de prioriser lors de la votation citoyenne, c'est aussi le plus important budgétairement. Il va changer la physionomie de ce quartier avec plus de lumière et plus de verdure. Emmanuelle Gazel, maire de Millau



Un habitat en adéquation avec les attentes actuelles, à des loyers modérés pour une mixité sociale et fonctionnelle, mais aussi un quartier plus résilient face au changement climatique, qui revalorisera le centre-ville et améliorera le cadre de vie des habitants.

Un investissement pour améliorer le cadre de vie

L'investissement pour dessiner ce nouveau quartier est partagé entre la ville et le promoteur immobilier polygone.

Ville de Millau

2.1 millions € d'investissement, avec 820 000 € de foncier et 1.3 millions € de travaux d'aménagements, comprenant les aides de :

- > Jusqu'à 60% de l'agence de l'eau, pour les opérations de désimperméabilisation et de renaturation
- > Ce projet est éligible aux aides du fond européen Leader, de la Région Occitanie, du Département de l'Aveyron et de l'Etat, via la dotation de soutien à l'investissement local.

Polygone

2.6 millions € d'investissement comprenant les aides :

- > Fonds friches 500 000 €
- > Minoration EPF sur fonds propres 420 000 €
- > Fonds massifs central 100 000 €
- > Actions logement à définir



VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République
12100 Millau
05 65 59 50 00